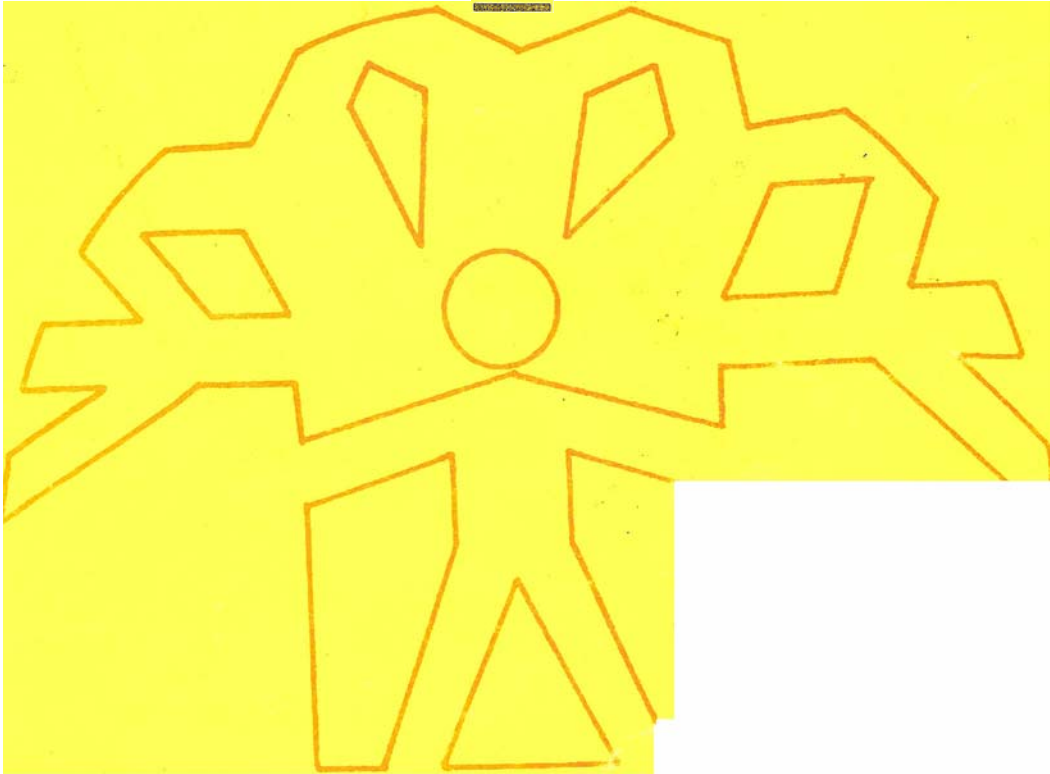


MINISTERE DE L' ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de la Prévision et de la Statistique



RECENSEMENT GENERAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988

**RAPPORT NATIONAL**

**(RESULTATS DEFINITIFS)**

**JUIN 1993**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE · UN BUT · UNE FOI

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de La Prévision et de la Statistique

**RECENSEMENT GENERAL  
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988**

**RAPPORT NATIONAL**

(RESULTATS DEFINITIFS)

JUIN 1993

# AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, le second à avoir été réalisé au Sénégal, est une opération démographique de longue haleine. Sa préparation a duré deux ans et demi et son exécution, prévue en 1986, a été retardée jusqu'en 1988 en raison de difficultés rencontrées dans la mobilisation du financement. Le dénombrement qui en constitue une phase déterminante s'est déroulé du 20 mai au 3 juin 1988. Depuis cette date, une série de résultats ont pu faire l'objet de publications. Parmi celles-ci on peut citer :

- Les résultats préliminaires obtenus à partir du dépouillement manuel qui ont été publiés en septembre 1988. Ces résultats ne concernent que les effectifs globaux. Ils ont fourni la population totale par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages pour chaque division administrative (ensemble du pays, région, département, arrondissement, commune et communauté rurale).

- Les résultats provisoires issus de l'exploitation de l'échantillon au 10<sup>ème</sup> qui ont été disponibles en juillet 1989. Ils fournissent des détails sur les caractéristiques de la population ainsi que des indices démographiques calculés non pas à partir des données exhaustives mais à partir d'un échantillon constitué seulement du 10<sup>ème</sup> de l'effectif total. Le choix d'une telle procédure est justifié par la volonté de mettre à la disposition des utilisateurs des résultats relativement fiables dans un délai assez court. La publication qui en est issue s'est limitée au niveau départemental.

- Un rapport résumé donnant les principaux résultats du recensement au niveau national avec des commentaires sommaires, qui a été diffusé à partir de décembre 1989.

- Les répertoires des localités qui ont été publiés en 10 volumes (un volume par région) en 1990 et 1991. Ils donnent pour chaque village et hameau (milieu rural) ou quartier (milieu urbain), la population par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages.

- Une série de rapports d'analyse des résultats définitifs du recensement par région qui ont fait l'objet de Comités Régionaux de Développement (CRD) ou de CRD spéciaux.

Le présent document entre dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs du Recensement et concerne l'ensemble du pays. Il sera suivi de rapports d'analyse portant sur un certain nombre de thèmes spécifiques tels que la fécondité et la migration.

Signalons, enfin, que très prochainement, un dépliant ainsi qu'une affiche murale fournissant les principaux indicateurs démographiques du Sénégal pourront être disponibles. La conception, l'exécution, l'exploitation et l'analyse des données ont été entièrement réalisées par des cadres sénégalais de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Cependant, ce travail de grande envergure n'aurait pu être réalisé sans la collaboration des autres services techniques centraux et régionaux. Par ailleurs, les responsables du recensement ont bénéficié de l'assistance ponctuelle d'experts du Bureau of Census des USA, de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Institut National d'Etudes Démographiques de Paris (INED) et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Nos remerciements vont aux populations qui se sont prêtées aux questions des agents recenseurs et à tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre, en particulier l'ensemble des bailleurs de fonds (USAID, PNUD, FNUAP, Banque Mondiale, ACDI) pour leur contribution au financement du projet.

*Awa Thiongane*

# ANNEXE I

## DÉFINITIONS RELATIVES À LA MIGRATION

### La population survivante

Dans l'étude de la migration interviennent deux sous-populations: la population de la zone de départ et celle de la zone d'accueil. Le migrant est un élément de la population résidente de la zone d'arrivée donc il n'est plus compté dans la population résidente de la zone de départ.

La population qui résidait au Sénégal en début de période ne peut être estimée à partir des données du recensement en raison de la mortalité et de l'émigration internationale. Ainsi, dans le calcul des indicateurs, on n'utilise que la population survivante au moment du recensement, celle qui résidait dans la zone en début de période (au moment de la migration) et qui réside encore au Sénégal au moment du recensement. Pour les indicateurs relatifs à la zone d'arrivée, on a eu recours à la population survivante qui y résidait au moment du recensement tandis que pour les indicateurs relatifs à la zone de départ, on utilise la population survivante résidente de la zone en début de période.

$$P_i^s (R) = P_i (R) - M_{ei} - P_n$$

$P_i^s (R)$  = Population survivante résidant dans la zone i au moment du recensement.

$P_i (R)$  = Population résidant dans la zone i au moment du recensement.

$M_{ei}$  = Migrants venant de l'extérieur résidant dans la zone i.

$P_n$  = Population non concernée par la migration. Pour la migration au cours des cinq années ayant précédé le recensement, la population non concernée par la migration est celle de moins de cinq ans tandis que pour la migration "durée de vie", toutes les personnes sont concernées.

$$P_i^s = P_i (R) - M_{ei} + M_i - M_{di} - P_n$$

$$P_i^s (0) = P_i (R) - M_{ei} - M_i + M_d$$

$P_i^s (0)$  = Population survivante résidant dans la zone i en début de période.

$M$  = migrants internes résidant en i au moment du recensement.

$M$  = migrants ayant quitté la zone i au cours de la période et résidant, au moment du recensement, ailleurs au Sénégal.



## Proportions d'immigrants

C'est le quotient de la population migrante interne résidant dans la zone  $i$  au moment du recensement par la population survivante résidant dans la zone  $i$  au moment du recensement.

$$I_i = \frac{M_i}{P_i^S (R)}$$

$I_i$  s'interprète comme la probabilité d'une personne recensée résidente dans la zone  $i$  d'être un migrant interne.

## Proportions d'émigrants internes

C'est le rapport entre la population migrante interne résidant dans le pays au moment du recensement et ayant quitté la zone  $i$ , par la population survivante qui résidait dans la zone  $i$  en début de période.

$$E_i = \frac{M_i}{P_i^S (O)}$$

Cette proportion  $E_i$  s'interprète comme la probabilité qu'une personne recensée résidente dans le pays au moment du recensement soit un migrant interne qui résidait dans la zone  $i$  en début de période.

## Proportions d'immigrants externes

C'est le quotient de la population migrante externe résidant dans la zone  $i$  au moment du recensement à la population résidente de la zone  $i$  au moment du recensement et concernée par la migration.

$$E_{ei} = \frac{M_i}{P_i (R)}$$

$E_{ei}$  s'interprète comme la probabilité qu'une personne recensée résidente dans la zone  $i$  au moment du recensement soit un migrant externe.

## Indices d'intensité de la migration entre deux zones

Tous les indices définis plus haut sont basés soit sur la population de la zone de départ soit sur celle de la zone d'arrivée. Ainsi, la proportion d'immigrants de la zone  $i$  ayant quitté la zone  $j$  est biaisée par l'effectif de la population de la zone  $j$ . Les zones où l'effectif de la population est très important auront en effet tendance à envoyer plus de migrants. L'indice d'intensité contourne ce biais.

L'indice d'intensité de la migration de la zone  $i$  vers la zone  $j$  est égal au quotient de la population résidente en  $j$  et qui résidait en début de période en  $i$  par le produit des populations survivantes résidant en  $i$  en début de période et résidant en  $j$  au moment du recensement.

$$II_{ij} = \frac{M_{ij}}{P_i^S (R) \times P_i^S (O)}$$

$II_{ij}$  s'interprète comme la probabilité qu'une personne résidant en  $j$  au moment du recensement soit un migrant interne sachant qu'elle résidait en début de période en  $i$ .

## Proportions d'immigrants

C'est le quotient de la population migrante interne résidant dans la zone  $i$  au moment du recensement par la population survivante résidant dans la zone  $i$  au moment du recensement.

$$I_i = \frac{M_{i,1}}{P_i^S(R)}$$

S'interprète comme la probabilité d'une personne recensée résidente dans la zone  $i$  d'être un migrant interne.

## Proportions d'émigrants internes

C'est le rapport entre la population migrante interne résidant dans le pays au moment du recensement et ayant quitté la zone  $i$ , par la population survivante qui résidait dans la zone  $i$  en début de période.

$$E_i = \frac{M_{i,1}}{P_i^S(0)}$$

Cette proportion  $E_i$  s'interprète comme la probabilité qu'une personne recensée résidente dans le pays au moment du recensement soit un migrant interne qui résidait dans la zone  $i$  en début de période.

## Proportions d'immigrants externes

C'est le quotient de la population migrante externe résidant dans la zone  $i$  au moment du recensement à la population résidente de la zone  $i$  au moment du recensement et concernée par la migration.

$$E_{ei} = \frac{M_i}{P_i(R)}$$

$E_{ei}$  s'interprète comme la probabilité qu'une personne recensée résidente dans la zone au moment du recensement soit un migrant externe.

## Indices d'intensité de la migration ,entre deux zones

Tous les indices définis plus haut sont basés soit sur la population de la zone de départ soit sur celle de la zone d'arrivée. Ainsi, la proportion d'immigrants de la zone  $i$  ayant quitté la zone  $j$  est biaisée par l'effectif de la population de la zone  $j$ . Les zones où l'effectif de la population est très important auront en effet tendance à envoyer plus de migrants. L'indice d'intensité contourne ce biais.

L'indice d'intensité de la migration de la zone  $i$  vers la zone  $j$  est égal au quotient de la population résidente en  $j$  et qui résidait en début de période en  $i$  par le produit des populations survivantes résidant en  $i$  en début de période et résidant en  $j$  au moment du recensement.

$$I_{ij} = \frac{M_{ij}}{P_i^S(R) \times P_j^S(0)}$$

S'interprète comme la probabilité qu'une personne résidant en  $j$  au moment du recensement soit un migrant interne sachant qu'elle résidait en début de période en  $i$ .

# **ANNEXE II**

## **RESUME DU RAPPORT METHODOLOGIQUE DU RECENSEMENT**

### **1 - GENERALITES**

#### **1.1 - HISTORIQUE**

Au moment de l'indépendance, la nécessité d'établir un plan de développement économique et social basé sur une connaissance suffisante de la population a déterminé les pouvoirs publics à autoriser l'exécution d'une enquête démographique nationale (1960-1961). Cette opération, financée par le Fonds d'aide et de Coopération (FAC), a été confiée à la Direction de la Statistique.

La seconde enquête du même type exécutée par la Direction de la Statistique et entièrement financée par le Sénégal fut l'enquête à passages répétés de 1970-71. La nature de ces deux enquêtes ne pouvait permettre qu'une utilisation très restreinte des résultats.

Ceci explique l'absence de renseignements démographiques au niveau des unités administratives décentralisées (arrondissements, villages, quartiers). En cela le premier recensement général de la population effectué en avril 1976 a été d'une importance particulière. Il a permis en effet de pallier l'absence de données exhaustives et détaillées sur la population qui avait beaucoup affecté la planification du développement économique et social du pays. Ses objectifs étaient limités à la détermination du chiffre global de la population du pays, sa répartition spatiale ainsi que ses principales caractéristiques (sexe, âge, situation matrimoniale, ethnie, instruction et occupation). Si la publication de ces résultats avaient permis de combler dans une large mesure une bonne partie des lacunes qui existaient dans la documentation statistique au Sénégal, il restait et reste encore à faire pour parvenir à une parfaite connaissance de la population sénégalaise.

La nécessité d'effectuer un second recensement découlait du fait que les données de 1976 étaient devenues caduques et seul un renouvellement de cette opération devrait permettre leur mise à jour. La prise en compte des besoins du Sénégal, de ses possibilités financières et technologiques, ainsi que l'expérience acquise durant le Recensement Général de la Population de 1976 ont guidé les responsables dans l'organisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de ~988 (RGPH/88).

#### **1.2 - JUSTIFICATION**

L'importance de la planification du développement économique et social à la base justifie la nécessité de disposer de données jusqu'au niveau des plus petites unités géographiques. Une connaissance approfondie de la population de ces unités, de leurs principales caractéristiques, de leur dynamique et des conditions d'habitat est nécessaire pour élaborer un plan de développement réaliste. La mise en oeuvre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat est aussi d'une grande importance pour l'actualisation et l'amélioration des données statistiques.

1.

## 1.3 - OBJECTIFS

Les objectifs ;assignés au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988 (RGPH/88) tiennent compte d'une part, des limites constatées dans l'utilisation des données du recensement de 1976 et d'autre part, des recommandations issues du séminaire de présentation et de vulgarisation des résultats de ce recensement.

Le RG PH de 1988 se propose principalement :

De déterminer les effectifs et les caractéristiques sociodémographiques des unités géographiques et administratives, même les plus petites ;

De recueillir des données nécessaires à une meilleure appréciation du mouvement de la population (natalité, mortalité et migration) ;

De permettre une meilleure connaissance de la main-d'oeuvre du secteur de l'artisanat ;

Et de jeter les bases d'une étude relative à l'appartenance linguistique.

Pour les autorités administratives, il s'agit de données indispensables à la prise d'un grand nombre de décisions :

Il doit fournir également les informations nécessaires dans la perspective de

- l'installation de nouvelles unités de production ;

la construction d'infrastructures socioéconomiques (sanitaires, scolaires, routières, ferroviaires, hydrauliques) ;

L'élaboration de programmes de logements

La distribution de vivres ;

Les découpages administratifs

L'établissement des budgets régionaux et répartition des sièges de députés à l'Assemblée Nationale. Au niveau national, la comparaison de données du recensement de 1988 avec celles de 1976 doit permettre de mesurer l'évolution des effectifs et de la structure de la population et d'établir des projections plus réalistes.

Le recensement de 1988 doit servir également de base de sondage pour l'organisation d'enquêtes spécialisées dans les domaines démographiques ou socio-économiques et mettre à la disposition de l'Administration Sénégalaise des données exhaustives et fiables sur la population.

## 1.4. - CADRE INSTITUTIONNEL

La Direction de la Statistique est l'organe du gouvernement chargé de la réalisation du recensement prescrit par le décret 85-229 du 27 Février 1985. Il a été couvert par la loi N° 066-59 du 30 Juin 1966 sur obligation et le secret statistique. Au sein de la Direction

de la Statistique, le Bureau National du Recensement (BNR) est l'unité chargée de la préparation, de l'exécution, de l'exploitation, de l'analyse et de la publication des résultats du recensement.

La Direction de la Statistique devait travailler en collaboration avec les ministères intéressés à l'exécution du recensement et principalement le Ministère du Plan et de la Coopération qui est le premier utilisateur des données. Un comité Technique National (C.T.N) regroupant la plupart des départements ministériels a été créé par arrêté n° 2240 du 23 Février 1985 du Ministère de l'Economie et des Finances pour la préparation, l'exécution et le contrôle des opérations du recensement. Ce comité qui a été un cadre de concertation et de consultation a permis de prendre en compte les besoins des utilisateurs dans la mesure du possible.

## 1.5 - BUDGET GLOBAL

La recherche du financement du RGPH/88 a été la première grande difficulté à laquelle se sont heurtés les responsables gouvernementaux. Il a fallu d'ailleurs reporter à deux reprises la date de la collecte parce que le financement n'a pas été bouclé en temps opportun. Le budget final du RGPH/88 diffère de beaucoup de celui initial du fait des réaménagements intervenus.

Le budget global s'établit à 2,2 milliards de francs CFA. La multiplicité des sources de financement et la lourdeur de certaines règles de gestion n'ont pas non plus facilité l'exécution du budget alloué par les différents bailleurs de fonds.

## II TRAVAUX PREPARATOIRES

Parmi les fonctions que remplissent les cartes dans les recensements, il y en a une qui est essentielle : celle qui permet une couverture totale du pays et une meilleure connaissance des lieux d'habitation. Dans le cas des pays à statistiques déficientes où les renseignements sont obtenus par interview directe, il est indispensable que le territoire soit subdivisé en de petites unités appelées « districts de recensement ».

Avant donc d'entreprendre un recensement, on doit préparer des cartes de dénombrement. Ces cartes doivent indiquer les limites des entités qu'elles représentent, ainsi que les repères et autres caractéristiques relatives de ces entités. Les zones de dénombrement doivent quant à elles être définies de la manière la plus précise et la plus parfaite possible. Chaque zone de dénombrement doit être de dimension raisonnable, tant du point de vue de l'espace que du point de vue de la population. Elle doit avoir des limites précises et se trouver entièrement à l'intérieur d'une entité administrative bien définie.

Le recensement de 1976 avait fait l'objet de tous les travaux qui sont énumérés dans la section qui suit; certains documents issus de ces travaux ont servi à la préparation du recensement de 1988.

### 2.1 - CARTOGRAPHIE

Les deux phases de la cartographie du RGPH/88, les relevés cartographiques et le découpage en districts, se sont déroulées simultanément et ont été effectuées par les mêmes équipes.

Les listes des chefs de concessions n'étaient dressées que pour la zone rurale, alors qu'en zone urbaines seules les cartes ont été actualisées. C'est pourquoi, les agents recenseurs avaient été acheminés dans leur district quatre à cinq jours avant le dénombrement, soit du 15 au 19 mai 1988, afin de leur permettre de mieux connaître leur zone de dénombrement et d'identifier les limites de celle-ci. Ils devaient noter les changements intervenus depuis la fin de la cartographie (décembre 1987), dresser la liste des chefs de concession et prendre connaissance des coutumes des populations. Cette phase a connu des perturbations à cause des deux jours fériés occasionnés par la fête de la Korité de 1988.

Les travaux cartographiques du RGPH/88 ont été réalisés entre août 1986 et décembre 1987, alors qu'ils étaient prévus de novembre 1985 à janvier 1987. Le recensement initialement fixé pour la période du 15 au 30 avril 1987, n'a finalement eu lieu qu'entre le 20 mai et le 30 juin 1988.

Notons qu'avant le démarrage des travaux cartographiques les travaux ci-dessous ont été effectués :

La rédaction du manuel d'instructions pour la cartographie : ce document s'inspirait de celui de 1976 et indiquait la conduite des différents travaux à effectuer sur le terrain.

Les travaux d'inventaire au niveau de la documentation existante pour chaque région : il s'agit des cartes d'arrondissement et de communauté rurale et des plans de commune. A l'issue de ces travaux, il a été dénombré 13.412 villages officiels répertoriés dans le fichier du Ministère de l'Intérieur répartis dans les 10 régions, 30 départements, 90 arrondissements et 318 communautés rurales.

La tenue d'un séminaire national sur la cartographie censitaire du 9 au 22 septembre 1985. Ce séminaire organisé par le Bureau of Census (Etats-Unis) à l'intention des responsables régionaux de la cartographie et de l'encadrement regroupait également les représentants des services techniques extérieurs à la Direction de la Statistique, appelés à collaborer avec elle dans le cadre des travaux cartographiques.

Le recrutement d'agents cartographes, de dessinateurs et d'agents topographes a eu lieu en octobre 1985 et s'est déroulé en plusieurs phases.

Avec les difficultés rencontrées pendant les premiers mois de terrain, le personnel a été renforcé, passant de 40 à 70 agents grâce à une réaffectation du personnel permanent de la Direction de la Statistique. Des moyens matériels supplémentaires avaient également été mis à la disposition des équipes. L'opération a connu 3 mois de retard.

Des résultats satisfaisants ont été obtenus malgré les obstacles rencontrés. En effet, des difficultés multiples ont été enregistrées tout au long du déroulement des opérations. Cependant, elles étaient plus d'ordre financier et matériel que technique.

A ce niveau, la justification des caisses d'avance (fonds) fournies par le gouvernement et les bailleurs de fonds a été difficile. Il n'a pas toujours été possible d'identifier les achats autorisés.

## 2.2 - DEROULEMENT DES OPERATIONS DE CARTOGRAPHIE

Les travaux cartographiques ont démarré en août 1986. Dès le début des opérations, les difficultés rencontrées sur le terrain ont ralenti le rythme de travail. En effet, les agents travaillaient souvent sans le minimum de matériel nécessaire, ce qui se traduisait par un retard sur la mise au propre et le dépôt des dossiers au Service Technique. Les missions de contrôle étaient très rares par manque de moyens. Toutes ces difficultés s'expliquaient par le fait qu'au démarrage des travaux cartographiques, une partie seulement du financement des activités avait été obtenue. Du fait qu'il n'était pas envisageable de différer indéfiniment la date du Recensement, la décision de commencer les travaux a donc été prise. Cependant, à mi-parcours, au cours d'une réunion d'évaluation en avril 1987, de sérieuses inquiétudes avaient été manifestées sur la lenteur des travaux. Aussi, une réorganisation a-t-elle été opérée qui s'est traduit par un doublement des effectifs de Dakar, un regroupement des équipes de Kaolack et de Fatick et une réorganisation des autres équipes.

Le renforcement des contrôles de bureau et de terrain ont sensiblement amélioré la qualité du travail.

Toutes ces mesures ont eu des conséquences salutaires et ont permis l'achèvement des travaux de terrain en décembre 1987 avec un retard de trois (3) mois seulement sur les délais initialement prévus. Cette phase cartographique a également connu quelques difficultés sur le plan technique.

## 2.3 - DIFFICULTES TECHNIQUES PENDANT LES TRAVAUX

Dans les centres urbains, les quartiers périphériques, souvent irréguliers, subissent des modifications fréquentes avec les nouvelles installations ou les disparitions. A Dakar et à Ziguinchor, ce phénomène avait pris une ampleur telle qu'il a été décidé de confectionner des listes de concessions en même temps que les croquis, contrairement aux instructions initiales. On pouvait noter que:

les repères n'étaient pas toujours indiqués alors qu'ils devaient guider les enquêteurs à se retrouver sur le terrain ;

sur la liste des concessions, souvent c'est le nom du propriétaire qui était indiqué à la place de celui de l'occupant actuel ;

sur les croquis, plusieurs concessions pouvaient porter les mêmes numéros et inversement certaines concessions n'avaient pas de numéro ;

des problèmes d'assemblage pour des portions de croquis dressés par des agents différents se posaient ;

des erreurs dans le positionnement de villages consécutives. à des erreurs d'échelle étaient décelées ;

une mauvaise orientation des croquis était fréquente ;

L'exploitation et l'efficacité de la coordination des travaux de terrain ont permis de planifier avec succès toute l'opération .

3.

### III - QUESTIONNAIRE ET MANUELS D'INSTRUCTIONS

#### 3.1 - QUESTIONNAIRE

Plusieurs esquisses de questionnaires ont été discutées avant d'obtenir la version définitive.

La première esquisse de questionnaires et de liste de tableaux est confectionnée à la suite de la mission de Monsieur Clay du BUCEN (Bureau of Census).

Au cours de la même mission, il a été retenu que des questions seraient posées sur la dynamique de la population (natalité, décès, migrations), 21 variables individuelles ont alors été retenues et 7 variables pour l'habitat. C'est le questionnaire contenant ces variables qui a été testé par l'enquête pilote .

Certaines variables comme le lien de parenté, le lieu de résidence antérieure, la langue parlée et la profession ont posé beaucoup de problèmes au niveau de la collecte et de la pertinence des résultats obtenus. Pour le dénombrement exhaustif proprement dit donc, il a été décidé :

de demander le lien de parenté par rapport au chef de noyau et non plus par rapport au chef de ménage. Par contre, le lien de parenté du chef de noyau est saisi par rapport au chef de ménage,

de considérer pour les migrations, la résidence il y a 5 ans au lieu de la résidence antérieure, la date de référence étant les élections de Février 1988,

de demander la première et la deuxième langues parlées.

Pour la mortalité et la fécondité, une question a été posée pour les naissances survenues au cours des douze derniers mois chez les femmes de 12 à 54 ans (la date de référence choisie était la Korité de 1987) et les décès survenus au cours des 12 derniers mois dans le ménage. Pour l'utilisation des modèles, la survie des parents a été demandée.

Pour l'habitat, il a été ajouté des questions sur les appareils ménagers dont disposait le ménage (radio, télé, véhicules de transport, réfrigérateur, cuisinière). Pour les ménages ruraux, des questions sur les moyens de production (animaux de trait, matériel de labour, de semis, de récolte et de transport) ont été ajoutées.

#### 3.2 - CAHIER DE VISITES

Le cahier de visite est un document récapitulatif dont l'exploitation permet d'obtenir très rapidement une estimation des effectifs par division administrative.

Le cahier de visite devait répondre à deux objectifs :

obtenir rapidement un fichier des districts permettant le tirage au 10ième des questionnaires à exploiter,

Obtenir un « fichier villages » pour la  
du pays.

confection du répertoire des localités

La création du fichier district ne posait aucun problème.

La création du fichier des villages et des quartiers a posé beaucoup de problèmes résolus de la manière suivante :

si un village comportait plusieurs districts, on faisait la somme des effectifs des différents districts pour obtenir l'effectif total du village

si un district comportait plusieurs villages, le récapitulatif du district donnait "effectif de chaque village ;

il arrivait cependant qu'un district chevauche sur plusieurs villages ou quartiers.

Le fichier village est ainsi identifié par la région, le département, l'arrondissement, la commune ou la communauté rurale, le numéro du village ou du quartier. Les arrondissements sont numérotés de 1 à 5 et la zone urbaine est numérotée 8.

### 3.3 - LES MANUELS D'INSTRUCTIONS'

Trois manuels ont été rédigés :

- le manuel de l'agent recenseur

Il a été rédigé par une équipe restreinte et a été discuté par l'ensemble des cadres à l'occasion de plusieurs réunions. Il a été revu et corrigé suite aux observations formulées avant d'être imprimé.

- le manuel du contrôleur-

La procédure suivie est sensiblement la même' que pour l'élaboration du manuel de l'agent recenseur. Toutefois, il n'a pas. Fait l'objet de beaucoup de discussions.

- le manuel du superviseur

Son élaboration n'a pas pris beaucoup de temps compte tenu de la date imminente du début de la collecte.

## IV - RECENSEMENT PILOTE

Le recensement pilote est une simulation sur une petite échelle du Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Cette enquête pilote est nécessaire étant donné que le recensement est une opération

très lourde: 8.500 agents recenseurs, 1.700 contrôleurs, 200 superviseurs et un nombre important de permanents

très coûteuse ;

très longue : la conception, la préparation, l'exécution, l'exploitation et la publication des résultats d'un recensement peuvent facilement s'étaler sur une période de 5 ans,

Au cours du recensement pilote, portant sur 50 districts, il s'est agi en particulier de tester les points suivants :

L'organisation technique et administrative;

la formation du personnel: agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs

le questionnaire ;

la compréhension que les enquêtés ont des questionnaires et leur disponibilité

et enfin les méthodes de dépouillement et d'analyse des données recueillies.

Le recensement pilote a montré que les estimations qui ont permis de déterminer la taille des districts étaient souvent loin de la réalité. C'est pour cela qu'une grande disparité existe au niveau de la taille des districts.

Il est à noter que les agents n'ont pas été initiés à l'utilisation des plans et ont été confrontés sur le terrain à des difficultés pour les manier. Entre autres problèmes, il faut signaler les cas de refus à Dakar, les difficultés de contrôle liées au cahier de visite, les déplacements importants en milieu rural.

L'enquête pilote a permis de déceler entre autres

- des insuffisances sur la cartographie;

la mauvaise compréhension des questions sur le lien de parenté, la résidence antérieure;

- la difficulté à saisir la langue parlée en posant la question sur une seule langue.

## **V - CALENDRIER HISTORIQUE**

Une des techniques d'estimation de l'âge consiste à situer la naissance de l'individu par rapport à des événements historiques de date connue consignés dans un document dénommé "calendrier historique".

Le travail a consisté donc à actualiser et corriger si besoin et à compléter les documents élaborés en 1976 et disponibles dans les archives de la Direction de la Statistique.

Tous les événements recensés ont été classés en trois grandes catégories : les événements nationaux, les événements régionaux et les événements locaux.

Au total, 125 calendriers individuels ont été élaborés pour le territoire national ~ )it pour les 34 communes (non comprises les 3 de Dakar), les 90 arrondissements et la régi<. '1 de Dakar.

La collecte des données comporte la recherche documentaire dans les archives nationales, régionales et locales et "interview directe auprès des personnes détentrices de com1aissances historiques (personnes âgées, griots, anciens chefs coutumiers et administratifs, anciens fonctionnaires, etc.).

Certaines difficultés ont été rencontrées dans la 'mise en place des commissions qui a coïncidé avec la période de congés des autorités administratives. Pour les prochaines opérations, ,il faudrait essayer de réfléchir sur la meilleure manière d'obtenir l'adhésion de toute la population intéressée, avec un minimum de coûts.

La forme d'utilisation des fonds devrait généralement être mieux étudiée afin d'éviter les problèmes rencontrés (exigences de certaines personnes, attentes non satisfaites de certains individus etc.).

## **VI - SENSIBILISATION**

La sensibilisation, élément fondamental, dont dépend la réussite du recensement doit faire l'objet d'une attention particulière. Elle nécessite de disposer de moyens importants.

La qualité des résultats du recensement est fonction du degré d'exactitude des renseignements collectés. De ce constat découle toute l'importance 'qu'il y a à informer les populations sur les objectifs réels de l'opération pour les amener à se prêter de bonne grâce aux questions des agents recenseurs.

La campagne de sensibilisation a commencé bien avant le dénombrement, mais n'a véritablement connu des temps forts qu'au moment du' recensement proprement dit.

Avant le recensement, les cadres du BNR, en particulier le chef de la Division des Enquêtes et de la Démographie, ont animé des CRD (Comités Régionaux de Développement) spéciaux dans toutes les régions sur le Recensement.

Les chefs de Bureau' Régional de la Statistique (BRS) assistés des chefs départementaux de Recensement ont assuré cette présentation au cours de CDD (Comités Départementaux de Développement) et ont recommandé que l'information soit démultipliée jusqu'au niveau, de la base (chefs de village et de quartier) en passant par les présidents de Conseils Ruraux.

A l'approche du dénombrement et au cours de la collecte, cette campagne de sensibilisation a été intensifiée. Cette action était malheureusement limitée aux populations des villes.

L'activité la plus marquante dans le cadre de cette sensibilisation a été le recensement de la famille du Président de la République qui a eu un large écho dans la presse parlée et audiovisuelle (Radiodiffusion et Télévision). Cette action intervenue la veille du recensement a marqué le coup d'envoi de l'opération. Quelques jours auparavant, le Ministre de l'Economie et des Finances' a fait une allocution radio télévisée dans laquelle il a invité la population à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Au cours du dénombrement, des actions spectaculaires, ont été initiées

Le Directeur de la Statistique s'est prêté aux questions des journalistes aussi bien de la télévision que de la radiodiffusion au cours d'un ]journal parlé dans les locaux de la Direction.

Un sketch préparé par des acteurs d'une troupe théâtrale célèbre et ayant trait au recensement a été diffusé à intervalles réguliers à la radio et à la télévision au début de l'opération.

Une chanson sur le recensement composée par une vedette nationale a été diffusée à la radiodiffusion et à la télévision de façon régulière pendant -presque toute la phase de dénombrement.

Une équipe d'agents de la Direction de la Statistique a visité un certain nombre de localités et a procédé à la projection d'un film sur le recensement suivie de discussions.

Les badges distribués aux agents recenseurs ont constitué aussi une forme de sensibilisation.

des affiches ont été apposées sur les murs à Dakar et dans certaines grandes villes. Il a été noté des problèmes de logistique au cours de cette phase. En effet le budget n'avait pas prévu une rubrique pour cette opération.

## **VII – LOGISTIQUE**

Dans une opération d'aussi grande envergure que le recensement qui requiert du personnel de terrain une grande mobilité, la logistique constitue une composante non négligeable. C'est pourquoi, dans l'organigramme du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988 (RGPH/88), une cellule a été créée spécialement pour s'occuper de ce volet.

La Direction de la Statistique disposait déjà d'un parc automobile assez important auquel il a fallu cependant consacrer beaucoup d'argent pour sa mise en marche.

A ce parc, sont venus s'ajouter les véhicules tout terrain achetés sur la participation de l'USAID et du FNUAP et plus tard les mobylettes et bicyclettes achetées sur les fonds alloués par le FNUAP. Le parc automobile, de l'Etat (600 véhicules) a été mobilisé, avec cependant quelques réticences de certaines autorités locales.

Dans l'ensemble, ce système d'organisation s'est avéré très performant. Cependant, le système des tickets d'essence avec mention de la compagnie pétrolière a connu quelques défaillances.

## **VIII DENOMBREMENT**

### **8.1 RECRUTEMENT DU PERSONNEL**

Le personnel temporaire qui a fait l'objet d'un recrutement pour les besoins du dénombrement était constitué essentiellement des contrôleurs et des agents recenseurs. Des critères ont été retenus pour la sélection des contrôleurs au moment de la formation.

Compte tenu de la situation étiquée de l'emploi dans le pays, les responsables du recensement ont été très vite submergés de demandes.

En milieu rural, contrairement au milieu urbain, certaines zones ont été déficitaires. Il a fallu alors recruter des agents n'ayant pas quelques fois les compétences requises ou déplacer des personnes d'autres localités avec tout ce que cela comporte comme motif d'incompréhension.

## 8.2 - FORMATION DU PERSONNEL

La formation a été effectuée à 3 niveaux:

la formation de l'encadrement: elle a consisté en la présentation de la méthodologie du recensement, du questionnaire, des manuels d'instructions du superviseur, du contrôleur et de l'agent recenseur.

la formation des formateurs: elle a été assurée par les coordonnateurs et les chefs de bureau de la Statistique avec l'assistance des responsables départementaux du recensement, elle a consisté en des cours théoriques alternés avec des exercices en salle.

la formation des agents: elle a concerné environ 11.300 personnes. Elle s'est déroulée dans 350 centres ouverts dans l'ensemble du pays. Elle a été assurée par les formateurs aidés dans certains cas par les responsables communaux et départementaux.

Les difficultés rencontrées sont entre autres :

l'insuffisance de l'équipement dans certains centres de formation

- l'exiguïté de certaines salles ;

la proximité de certaines salles avec des rues passantes dans les villes notamment

la disparité du niveau d'instruction des agents

- l'absence de certains documents techniques ;

le manque de matériel (bloc-notes, cahiers, stylos à bille etc)

- la période de ramadan qui a nécessité l'adoption d'un horaire de journée continue

- des prétentions salariales sans rapport avec la réalité ;

- au niveau des formateurs, le manque de compétence dans certains cas.

## 8.3 - OPERATION DE DENOMBREMENT

Au démarrage de l'opération, il y a eu quelques difficultés pour la reconnaissance des districts de recensement. Le dénombrement de la « population comptée à part » a connu au début des impairs en raison des difficultés d'accès à certains établissements, surtout pour le recensement des militaires dans la région de Dakar. Des erreurs flagrantes ont été enregistrées que les contrôles ont permis de rectifier. Les erreurs fréquemment corrigées sont les suivantes :

## 5. Entêtes du questionnaire non ou mal remplies ;

oubli de la lettre C après le nom de la commune du lieu de naissance et de résidence il y a 5 ans

- oubli du nom du quartier ou de la commune ;

remplissage des parties du questionnaires pour les personnes non concernées (moins de 6 ans) ;

différence d'âge trop petite entre la mère et son enfant;

mention du 'foyer pour une femme trop âgée ne s'occupants plus du foyer ;

mention du foyer au lieu d'agricultrice pour une femme travaillant dans une exploitation agricole ;

« autre » à « occupation » au lieu d'occupé pour un enfant de plus de 6 ans effectuant de petits travaux agricoles ;

« autres » à « occupation » pour les élèves âgés poursuivant ou ayant terminé les études coraniques ;

difficultés à relever l'état matrimonial. Confusion dans les « Pol » (Polygames) pour les hommes surtout; en effet les agents recenseurs ont souvent encadré la modalité «Po11 » (Polygame 1 ère épouse) chez les hommes alors que cette modalité ne devait être remplie que pour les femmes ;

difficulté à recueillir le nom de la profession pour certaines catégories peu courantes de même pour la branche d'activité (domestique par exemple)

- oubli de mentionner une naissance concernant une femme.

Les autres difficultés rencontrées sont

des ruptures de questionnaires dues essentiellement au mauvais emploi ou à une mauvaise répartition ;

des difficultés innombrables dans l'utilisation du carburant; certains contrôleurs n'ont pas toujours rempli les fiches de carburant, ce qui a posé énormément de problèmes au moment des justifications

Au moment du paiement des salaires, les responsables régionaux n'ont pu bénéficier de l'assistance des services de sécurité pourtant ils transportaient souvent par devers eux, sur de longues distances, d'importantes sommes d'argent.

## IX- ENGUE;TE POST-CENSITAIRE (EPC]

L'Enquête Post-Censitaire avait un triple objectif :

mesurer la précision du recensement

identifier les sources d'erreur ;

contribuer à la réussite des futurs recensements.

L'Enquête Post-Censitaire a porté sur un échantillon stratifié de quatre vingt (80) districts de recensement (DR) répartis en 4 zones selon les milieux urbain et rural. Elle a eu lieu du 16 au 30 Juin 1988 sur l'ensemble du territoire.

Le questionnaire comportait les variables suivantes

lien de parenté, sexe, date de naissance, situation de résidence, résidence il y a 5 ans, niveau d'instruction, occupation pendant les 12 derniers mois.

La notion de résidence à l'EPC est différente de celle du recensement (les modalités « arrivants » et « partants » étant ajoutés).

L'EPC a largement utilisé la logistique et le personnel du RGPH/88 (superviseurs, enquêteurs, véhicules ...).

La première phase de l'exploitation des données de l'EPC a consisté à collationner les informations du RGPH/88 et celles de l'EPC. Opération délicate et compliquée, le collationnement a consisté à comparer les données des deux opérations :

concession à concession

ménage à ménage

personne à personne en prenant en compte toutes les caractéristiques ..

Les difficultés suivantes ont été rencontrées :

certaines personnes sont connues sous deux prénoms différents.

Pour un même enfant, le nom de famille au RGPH/88 peut être différent de celui enregistré lors de l'EPC.

Pour ce qui est de l'âge, une différence entre les données de l'EPC et celles du RGPH a très souvent existé.

Les renseignements devant servir à collationner les personnes sont les suivants : prénoms et nom ; lien de parenté ; sexe ; date de naissance.

Les premières analyses effectuées ont révélé beaucoup de problèmes. Les taux d'omission obtenus sont très importants du fait que la méthodologie utilisée ne tient pas compte dans ses calculs des personnes mal recensées.

6 .

## X . EXPLOITATION CES DONNEES

### 10.1 EXPLOITATION DES CAHIERS DE VISITES

C'est l'exploitation des cahiers de visite qui a fourni les Résultats Préliminaires du Recensement, cela trois mois seulement après les opérations de collecte . En outre, elle a servi à la confection du Répertoire des Villages et des Quartiers.

Les informations récapitulées sur les zones .de dénombrement sont les suivantes nombre de concessions, nombre de ménages, nombre d'hommes, nombre de femmes, population totale par district.

Au moment de la vérification, il a été noté que les calculs faits sur le terrain par les agents recenseurs et le remplissage de la page récapitulative étaient loin d'être satisfaisants. Il a donc fallu reprendre complètement les calculs ainsi que le remplissage de cette page récapitulative.

Les problèmes rencontrés au moment de l'exploitation sont les suivants :

des orthographes et parfois des noms différents pour le même village ou quartier

pour certains villages les effectifs de quartiers figurent sur la page récapitulative

des villages ou des quartiers n'ont pas été retrouvés ;

en milieu urbain des limites de certains Quartiers mal définies au moment de la cartographie entraînent un chevauchement de certains districts sur plusieurs Quartiers.

Pour corriger toutes ces anomalies, des missions ont été envoyées sur le terrain, les résultats issus de cette phase ont servi de référence tout le long de l'exploitation du RGPHI 88.

Le problème des villages administratifs fictifs, des quartiers spontanés a été les plus sérieux rencontrés dans l'exploitation des cahiers de visite. Il faudra peut-être au prochain recensement inclure une Question sur l'appartenance administrative à côté de l'appartenance géographique.

### 10.2 CODIFICATION

La section de codification était composée de 73 agents dont 16 permanents répartis comme suit: 44 agents codificateurs, 21 contrôleurs/vérificateurs, 6 manutentionnaires, 1 archiviste et 1 responsable du Bureau d'ordre.

L'unité de vérification Qui reçoit du Bureau d'ordre (BO) les Questionnaires doit exécuter les tâches suivantes :

vérifier Que les identifications géographiques sont bien remplies sur les Questionnaires et sur les sacs

vérifier le classement des questionnaires dans la concession et les feuilles relatives à un même ménage ;

vérifier la numérotation des concessions inhabitées ;

enregistrer les documents contrôlés et les transmettre au BO.

Chaque codeur devait être muni d'une copie des instructions indiquant comment chaque rubrique devra être codée. Durant les premiers mois de la codification, le contrôle des dossiers était systématique étant donné le manque d'expérience des codeurs. Après cela, on est passé à un contrôle au 10<sup>e</sup> et seulement les variables codifiées étaient contrôlées.

Plusieurs problèmes se sont posés au moment des travaux de codification auxquels des solutions adéquates ont été vite trouvées.

### **10.3 - SAISIE DES DONNEES**

La première étape a été le choix du matériel de saisie. Plusieurs réunions regroupant les bailleurs de fonds et les cadres de la Statistique ont eu lieu ainsi que des visites auprès des concessionnaires IBM au SENEGAL. Trente (30) machines ont été achetées dont 20 par l'USAID et 10 par le FNUAP, ainsi que des tables pour micro-ordinateurs, des onduleurs et des imprimantes. L'USAID a aussi financé l'équipement de la bibliothèque, soit trois cents (300) bandes environ, des disquettes 5 1/4, des armoires de rangement, des rubans, du papier, etc. 90 agents ont été définitivement recrutés pour une durée de 14 mois.

Le logiciel RODEPC a été utilisé pour la saisie. Outre le retard de trois mois pour la codification, il y a lieu de noter quelques problèmes majeurs au niveau de la saisie :

pannes fréquentes des machines, liées à leur rythme d'utilisation ;

effectif réduit pour la codification

défaut de groupe électrogène et défaillance des onduleurs

usure des disquettes RODEPC etc. ... ;

Cette phase de saisie, initialement prévue pour 14 mois, a finalement duré 17 mois.

### **10.4 - EXPLOITATION INFORMATIQUE**

Le principe retenu pour l'exploitation a été le même pour l'échantillon qui représente le dixième du fichier global. La Direction de la Statistique, assistée par le BUCEN, a cherché à disposer des logiciels CONCOR et CENTS4 pour le redressement et la tabulation des données du recensement. Le logiciel CONCOR peut accomplir les types de vérifications, tests ou imputations nécessaires pour redresser les données du RGPH/88 à partir des éléments et opérations suivants :

- 10) Déterminer si les enregistrements qui doivent exister sont réellement disponibles
- 2°) Déterminer si la valeur de toutes les variables est comprise dans la gamme fixée;
- 3°) Vérifier la cohérence entre deux ou plusieurs variables d'un même enregistrement;

## 7.

- 4°) Mettre en mémoire la totalité ou une partie des enregistrements qui sont déjà redressés ;
- 5°) Vérifier la cohérence des enregistrements par rapport aux réponses données précédemment par d'autres membres du ménage
- 6°) Imputer les valeurs en utilisant la technique du « HOT-DECK » ou du « COLDECK » ;
- 7°) Procéder à des calculs mathématiques de base: additionner, soustraire, multiplier, diviser ;
- 8°) Identifier et supprimer les enregistrements doubles ;
- 9°) Etablir un bilan statistique des erreurs trouvées et modifications apportées lesquelles seront ventilées par district ou autres zones déterminées.

En plus des procédures CONCOR, les cadres du Bureau Informatique ont développé quelques programmes CENTS pour le contrôle de complétude des régions (répartition par district).

Le système CENTRACK a été également utilisé dans ce cadre.

### 10.5 - TABULATION DES DONNEES

La publication des résultats préliminaires et de ceux de l'échantillon au dixième a précédé celles des résultats définitifs. Ces premiers résultats du RGPH88 (résultats préliminaires et de l'échantillon) ont visé deux objectifs :

1 - satisfaire la demande rapidement

2 - être utilisés dans une certaine mesure comme outil de contrôle de qualité et de complétude pour la sortie des résultats définitifs. Une liste de 81 tableaux sur le plan national a été préparée pour les résultats définitifs. Certains tableaux ont concerné le niveau départemental; d'autres sont relatifs aux zones de résidence (urbaine, rurale).

Les problèmes rencontrés au niveau du redressement et de la tabulation sont les suivantes

insuffisance de coordination entre informaticiens et démographes;

problème de conversion des données avec l'IBM de la D.T.A.I. (Direction du Traitement Automatique de l'Information) ;

insuffisance des unités de sauvegarde : cartouches

coupures fréquentes de l'électricité ;

manque de papier pour le tirage des résultats.

Au niveau de l'exploitation, l'utilisation de)a micro-informatique a permis un gain de temps appréciable et une certaine autonomie de travail qui serait impossible avec l'ordinateur du Centre A. Peytavin. Cependant, l'utilisation intense du matériel a conduit souvent à des pannes que les coupures très fréquentes d'électricité ont favorisées.

Il faudra prévoir à l'avenir un stock de micro-ordinateurs de remplacement, ou inclure dans le contrat de maintenance une clause selon laquelle un micro-ordinateur en panne soit remplacé provisoirement.

Les boîtes de Bernoulli utilisées pour des stockages à grande capacité ont aussi connu des pannes. Par ailleurs, avec le développement rapide de la micro-informatique le système a été vite dépassé. Dans la place, il n'y avait pas non plus une société capable d'assurer la maintenance; les réparations n'ont donc pas eu lieu et ont contribué à retarder considérablement la tabulation.

Ainsi entre janvier et juin 1990, les tabulations de 8 régions ont été produites mais il a fallu attendre fin décembre 1990 pour avoir les résultats des deux autres régions restantes.

## **XI - L'ANALVSE**

L'analyse de l'échantillon au 10ème avait pour but de fournir des données aux utilisateurs en attendant la sortie des données de l'exploitation exhaustive pour laquelle 2 années étaient prévues pour la saisie et l'exploitation et 6 mois pour le traitement; ceci devant mener le tout à la fin de l'année 1990. Si les délais n'ont pas été respectés pour disposer des tableaux 6 mois après le recensement (les premiers tableaux sont sortis au mois de juin 1989 soit un an après le recensement), toutefois cette exploitation a permis de corriger un certain nombre d'incohérences qui étaient apparues et de gagner du temps au moment de l'exploitation de l'exhaustif.